

Budget APFUCC 2018-2019, Vancouver
(Assemblée générale annuelle)

29 mai 2019

1. Rapport du secrétariat à la trésorerie, Eftihia Mihelakis (Brandon University)

Solde 1 ^{er} juillet 2018 (banque + PayPal)	\$ 18,601
Solde 1 ^{er} décembre 2018 (banque + PayPal)	\$ 17,268
Solde 1 ^{er} mars 2019 (banque + PayPal)	\$ 18,022
Solde 1 ^{er} mai 2019 (banque + PayPal)	\$ 20,583

2. États financiers (2018-2019)

2.1 Revenus

Cotisations :	\$ 6,263 (161 membres)
Dons au Fonds pour les étudiants :	\$ 230
Subvention Fédération pour conférencier international	\$ 1,000 (à venir)
Subvention Fédération pour séance interdisciplinaire	\$ 1,700 (à venir)
Plaquettes :	\$ 152
Inscriptions (Vancouver)	\$ 5,330 (à venir)
Total des revenus au 27 mai 2018:	<u>\$ 14,675</u>

2.2 Dépenses

2.2.1 Hors-Congrès

Adhésion Fédération	\$ 804
Adhésion FIPF	\$ 193
Renouvellement domaine apfucc.net (jusqu'en 2025)	\$ 321

Remboursement aux étudiants (Regina)	\$ 4,179
Industrie Canada	\$ 20 (à faire en juillet)
Remboursement aux membres (frais d'envoi par la poste)	\$ 106
Frais bancaires (Banque Royale du Canada)	\$ 45
Impression plaquettes	\$ 0
Prélèvements automatisés PayPal	\$ 242
Sous-total	\$ 5,910

2.2.2 Dépenses prévues, Congrès de Vancouver

Salles et traiteur	\$ 7,364
Prix de l'APFUCC (meilleure communication)	\$ 100
Trophées (2)	\$ 82
Cachet, conférence plénière (2) :	\$ 1,050
Frais d'hébergement conférencier (1; In lieu) :	\$ 750
Impression du programme :	\$ 59
Invitations au banquet (2)	\$ 124
Sous-total	\$ 9,529
Total des dépenses (Congrès + hors Congrès) :	<u>\$ 15,439</u>

SOLDE PRÉVU POST-CONGRÈS* :	\$13,174*
------------------------------------	------------------

*Solde au 1^{er} mai \$20,583 + revenus à venir \$8,030 = \$28,613 – \$15,439 = \$13,174

Conformément à la révision du Chapitre VII des statuts de l'APFUCC (articles 7, 26.1 et 26.2) votée lors de l'Assemblée générale de 2016 à Calgary, toutes les transactions ont été vérifiées par deux membres du Bureau de la direction. Les chèques ont été signés par la secrétaire-trésorière et la présidente. La présidente a accès au compte PayPal, au compte apfucctreasurer@gmail.com ainsi qu'au compte RBC. C'est seulement la personne à la trésorerie qui a accès à la carte bancaire. Elle s'en sert pour faire le dépôt de chèques.

L'APFUCC a un compte bancaire pour les organismes à but non lucratif à la Banque Royale du Canada depuis juillet 2016. Nous payons des frais mensuels de \$3.75. Nous avons également un compte PayPal. Nos membres peuvent y payer les frais d'adhésion. Les deux comptes sont reliés, ce qui nous permet d'effectuer des virements gratuits. Cependant, PayPal fait un prélèvement de 2.9 % sur chaque transaction plus \$0.30 CA. La somme de ces prélèvements est de \$242. Nous remboursons nos membres et payons nos factures par chèque ou par virement PayPal. Ce système marche relativement bien. Il y a eu un empêchement technique à la fin du mois de mars 2019 qui a paralysé le système et nos membres ne pouvaient pas payer leurs frais d'adhésion avec PayPal. PayPal a mis à jour ses paramètres financiers avec les entités canadiennes. Nous avons donc dû mettre à jour les informations personnelles (déclarations d'impôts, factures, relevé de paie, etc.) de la trésorière et ajouter celles de la présidente pour respecter les nouvelles consignes de PayPal. Le processus d'approbation de ces données (hors du contrôle de l'APFUCC) a pris plus de 15 jours ouvrables. La trésorière a contacté PayPal à trois reprises par téléphone pour remédier à ce retard et la présidente les a contactés à deux reprises. La présidente et la trésorière se sont entendues pour instaurer un système alternatif temporaire, soit de proposer aux personnes désirant s'abonner à l'APFUCC de payer par mandat bancaire ou par chèque. Le système PayPal a officiellement été rétabli le 1^{er} mai 2019.

Le processus de changement des gestionnaires du compte PayPal est relativement facile. Il s'agit d'accéder à l'onglet « Name change » de PayPal et de procéder au changement du nom (Contact Name) en y téléchargeant les documents suivants : lettre de la trésorière sortante, relevé de compte bancaire avec le nom de la nouvelle personne à la trésorerie, etc.) Cela dit, le temps d'attente (pour faire approuver le changement) peut être considérable. Ce changement doit se faire à chaque fois qu'une nouvelle personne à la trésorerie entre en fonction.

Le renouvellement du domaine www.apfucc.net a été fait par Pascal Michelucci le 3 février 2019 et il reste valide jusqu'en 2025, date à laquelle il faudra tâcher de procéder au renouvellement de nouveau. La correspondance a été archivée dans les dossiers de la trésorière et sera mise à la disposition de la nouvelle personne à la trésorerie.

Au courant du mois de juillet (après le Congrès), l'APFUCC soumettra un rapport d'activité à Industrie Canada (Formulaire 4022, Annual Return) avec un paiement de \$20. Le 1^{er} juillet 2019, l'APFUCC devra envoyer le Formulaire 4006 (Change of Directors) à Industrie Canada avec le nom des nouveaux membres du Bureau de la direction.

En 2018, nous avons 107 membres qui ont payé \$3,166 en cotisations. Cette année, nous avons 161 membres (env. 90 professeur.e.s, 64 étudiant.e.s, 6 personnes à la retraite) avec \$ 6,263 en cotisations. Le montant des cotisations a augmenté de 98 % et le nombre d'adhésions a augmenté de 50 %. Les inscriptions au Congrès sont également en hausse, avec 128 personnes qui ont payé les frais d'inscription au Congrès (\$5,330 en 2019 par rapport à \$3,475 en 2018). C'est une augmentation de 53 %.

À l'avenir, l'APFUCC doit continuer de réduire les coûts de service de traiteur lorsque possible et les frais de réservation de salles qui demeurent souvent hors du contrôle des membres du Bureau de la direction et de la directrice de la programmation. Notre association est néanmoins en bon état financier avec un solde prévu post-Congrès de \$13,174 ce qui nous permettra de continuer à adhérer à la Fédération des Sciences humaines du Canada et à la Fédération internationale des professeur.e.s de français (FIPF) et à offrir un colloque intéressant à nos membres, avec des conférenciers invités et d'autres activités associées.

Il est clair, cependant, qu'encore cette année nos dépenses (\$15,439) ont dépassé nos revenus (\$14,675), mais il y a eu une amélioration en ce qui concerne le rétrécissement de cet écart. À part les frais associés à notre colloque annuel (la location des salles, les services de traiteur et les conférenciers invités), une partie importante de nos fonds sert en ce moment à rembourser une partie des frais d'hébergement en résidence universitaire de nos membres étudiants (en 2018, le montant était de \$4,179). Cet aspect du budget est important, car il permet aux étudiants aux cycles supérieurs d'acquérir de l'expérience valorisante et enrichissante dans leur parcours académique. Il faudra néanmoins se garantir que la santé fiscale de l'APFUCC se maintienne pour assurer ce genre de service aux étudiants. Il est donc recommandé que les membres professeurs fassent un don auprès du Fonds pour les étudiants lorsque possible. Il y a eu une augmentation des dons faits auprès du Fonds pour les étudiants (\$230 en 2019 comparativement à \$30 en 2018). Néanmoins, il serait convenable de repenser la politique de remboursement auprès des étudiants si la tendance (les dépenses plus élevées que les revenus) se maintient à long terme.

La trésorière sortante s'entend pour faire le suivi nécessaire afin que la personne entrante à la trésorerie puisse avoir les outils nécessaires à sa disposition.

En terminant, la trésorière remercie toute l'équipe du Bureau de l'APFUCC, Adina Balint, Valérie Dusailant-Fernandes, ainsi que la directrice de la programmation, Halia Koo et le représentant local, Robert Miller, sans oublier tous les membres du Conseil, en plus de Catherine Parayre, la directrice de la revue *Voix plurielles* et la responsable de l'Édition en chef des *Public*' de l'APFUCC, Caroline Lebec.

Eftihia Mihelakis, Secrétaire-Trésorière, APFUCC